

Plus de 100 postes

Date : 27 octobre 2018

Je suis désolé pour la qualité du fac-similé ci-joint d'une page de « La Chronique Républicaine », mais il me paraît intéressant de pointer que [le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine vient de reconnaître - selon moi, pour la première fois ce 18 octobre 2018 - que les dérogations à la durée légale du travail de ses collaborateurs représentent l'équivalent de plus de 100 postes](#), comme l'a indiqué la Chambre régionale des comptes de Bretagne l'an passé...

Jean-Luc Chenut n'en est évidemment pas le premier responsable, puisque le premier responsable en est très clairement Pierre Méhaignerie il y a 17 ans, brièvement remplacé par Jean-Marie Bissonnier, avant que Jean-Louis Tourenne ne cautionne la situation pendant une bonne dizaine d'années.

Trop fastoche... ;-)

Mais, dans ces conditions, le Département d'Ille-et-Vilaine ne peut pas continuer à prétendre ne pas savoir comment respecter le taux directeur d'évolution des dépenses fixé aux collectivités territoriales par l'Etat pour les années à venir « sans atteindre à la qualité des services rendus aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou encore aux mineurs non accompagnés ».



C'est pourtant le refrain qu'à l'instar des responsables du Département d'Ille-et-Vilaine, des

centaines de congressistes vont entonner tous en chœur lors de la toute prochaine « assemblée des Départements de France » qui va se tenir en grandes pompes début novembre au Couvent des Jacobins.

Alors que ce n'est pas vrai.

Tout en reconnaissant la difficulté de l'exercice de retour à la norme, dont le résultat sera à mettre à son crédit s'il parvient à atteindre l'objectif affiché, il faut encourager Jean-Luc Chenut à tenir bon.

J'ajoute enfin que si les contribuables du Département avaient vraiment les moyens de continuer à financer demain ces "plus de 100 postes" aujourd'hui contestés, ils seraient à l'évidence bien plus utiles dans les EHPAD qui sont effectivement en partie financés par le Conseil départemental sur le budget de la collectivité.



(cliquer sur l'image pour accéder à l'article de la Chronique Républicaine)

Pour aller plus loin :

[Le temps des uns, c'est le temps des autres...](#)
[Des 35 heures dans le Département d'Ille-et-Vilaine](#)